



CANADIAN FEDERATION  
OF NURSES UNIONS  
LA FÉDÉRATION CANADIENNE  
DES SYNDICATS D'INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS

## **Le personnel infirmier du Canada applaudit les milliards \$ d'économies mises en relief dans le rapport du DPB sur le régime national d'assurance-médicaments**

**Jedi, 28 septembre 2017 (Ottawa)** – Linda Silas, présidente de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FCSII), a réagi au rapport du bureau du directeur parlementaire du budget (DPB) sur les coûts liés à la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments. Le rapport, communiqué aujourd'hui, a été commandé par le Comité de la santé de la Chambre des communes.

« Sans l'ombre d'un doute, le rapport du DPB confirme, à la population canadienne, qu'un régime national d'assurance-médicaments va générer des économies substantielles, de l'ordre de milliards \$ par année! », précise Linda Silas, présidente de la FCSII. « Il y a encore mieux : les sommes évaluées par le DPB sont par rapport au pire des scénarios car le calcul se base sur la liste dispendieuse des médicaments du Québec. Cela signifie un potentiel d'économies encore plus substantielles. »

Selon le rapport du DPB, un régime national d'assurance-médicaments permettrait des économies estimées à environ 4,2 milliards \$ par année. Plus précisément, des dépenses de 19 milliards \$ nette remplaceraient les 23 milliards \$ dépensés pour les médicaments compris sur la liste, et selon le rapport du DPB qui utilise les chiffres de 2015-2016. Comme base pour les calculs, le rapport utilise la liste des médicaments du Québec (formulaire), qui est la plus dispendieuse, et qui affiche le taux le plus élevé au Canada de croissance annuelle du coût, par habitant, des médicaments prescrits.

« Le DPB a fait un travail méticuleux dans le cadre du mandat que lui a confié le Comité de la santé. Toutefois, plusieurs facteurs n'ont pas été considérés dans ce rapport », souligne Silas. « Un régime bien conçu générerait des milliards d'économies supplémentaires pour la population canadienne si on choisissait un formulaire moins coûteux, tels ceux utilisés avec succès dans d'autres provinces et pays, et si on tenait compte des économies sur le plan administratif, de l'élimination des subventions à caractère fiscal offertes aux employeurs pour la couverture des médicaments prescrits, des changements aux pratiques de prescription fondées sur les preuves médicales et, bien sûr, des améliorations marquées sur le plan de la santé publique. »

Le Canada est le seul pays industrialisé ayant un régime universel d'assurance-maladie qui n'offre pas la couverture universelle des médicaments prescrits. Le coût de ces médicaments a augmenté rapidement au cours des 20 dernières années et surpasse les honoraires des médecins. Les médicaments prescrits représentent maintenant le deuxième élément le plus coûteux dans les budgets du secteur de la santé.

Sans régime national d'assurance-médicaments, des millions de personnes au Canada souffrent. Selon un sondage récent, mené par la firme Angus Reid, près de 25 % des ménages canadiens comprennent une personne qui ne peut prendre ses médicaments tels que prescrits en raison du coût. Plus de huit (8) millions de personnes au Canada n'ont pas de régime d'assurance-maladie complémentaire offert par l'employeur.

« Quotidiennement, les infirmières et les infirmiers du Canada sont témoins de la détérioration de la santé des patients en raison du manque d'accès à des médicaments à coût abordable », souligne Silas. « Trop souvent, des tragédies évitables surviennent. C'est ce qui a motivé la FCSII à mené, pendant près de deux

décennies, des campagnes pour convaincre les leaders politiques canadiens de la nécessité de mettre en place un régime universel couvrant les médicaments sur ordonnance. »

« Le temps est venu, pour le gouvernement Trudeau, de faire du régime public d'assurance-médicaments une réalité. C'est une question de bons sens! », conclut Silas.

- 30 -

*La Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers (FCSII) est la plus grande organisation infirmière du Canada, et représente près de 200 000 infirmières, infirmiers, étudiants et étudiantes en sciences infirmières. La FCSI préconise les discussions, à l'échelle nationale, sur les principales priorités du secteur de la santé, notamment un régime national couvrant les médicaments sur ordonnance, une approche globale des soins continus et de longue durée, une attention plus marquée aux ressources humaines en santé, et l'engagement du gouvernement fédéral par rapport à l'avenir des soins de santé publics.*

**Pour en savoir davantage, communiquez avec :**

Sebastian Ronderos-Morgan, agent des relations gouvernementales à la FCSII  
613-513-7754 ou à [sebastian@nursesunions.ca](mailto:sebastian@nursesunions.ca)